

## Compte-rendu conseil de quartier Cœur de Ville

6 avril 2022



### Présent-e-s :

- Frédéric SZYMCZAK, Conseiller municipal délégué à l'animation des conseils de quartier
- Adrien LARTISIEN, collaborateur du Maire d'Orchies
- Martine AURIAULT-DAMONNEVILLE, Présidente
- Gaëlle DUHET
- Yannick LALLEAU
- Gérard MONNET
- Christelle PICALET
- Claude ROBILLIART

### Excusés

- Ludovic ROHART, Maire d'Orchies
- Carine JOURDAIN, Conseillère municipale en charge de la démocratie locale et de la citoyenneté
- Benoit BAULO
- Françoise DUFOUR-BIGET
- Serge HAUTECOEUR
- Marie-Christine LEROY

### **1. Départ de 3 conseillers**

Départs de Raymond MARTIN (démission) qui a également démissionné de la Présidence du Conseil des sages, de Jean-Pierre BLEUSEZ (motifs personnels) et Olivia SPITAEELS (déménagement).

### **2. Carte résident pour les riverains des rues en zone bleue et en zone blanche**

Les riverains des rues adjacentes à la gare ont une carte de résident vu la difficulté pour se garer. La situation est différente dans les rues du cœur de ville où il semble plus facile de trouver un stationnement en journée en zone blanche. De plus, la distribution de cartes amènerait des voitures-ventouses néfastes pour l'accès aux commerces et services publics.

Un conseiller remarque que certains parkings de résidence Norevie restent vides.

Il est rappelé que l'on ne peut stationner plus de 7 jours sur le même emplacement.

### **3. Focus sur la politique municipale du logement**

Pour demander un logement social il faut remplir un dossier d'inscription disponible au CCAS, on obtient alors un numéro unique qui est valable sur l'ensemble du département. Le dossier est soumis à une commission d'attribution du bailleur social où la mairie est représentée. Un classement est fait selon des critères précis d'éligibilité.

Sur Orchies, il n'y a pas beaucoup de turn-over de logements. Certains sont vendus après un certain temps de location en priorité aux locataires à des prix très intéressants. D'autre part, le préfet peut imposer de loger des familles sur le quota de logements sociaux (ex : pour des victimes de violences intrafamiliales). Actuellement 80% des logements sociaux attribués bénéficient à des Orchésiens.

### **4. Point sur la journée sécurité routière**

Le programme est presque bouclé (Voir document attaché).

M Damonville Auriault fait appel aux bonnes volontés pour la journée du 21 mai.

Christelle Picavet, qui fait partie du Club Commerce d'Orchies, propose de mettre en place la semaine précédant le 21 mai un jeu doté de chèques-cadeau avec les 4 commerçants du CCO participant à cette manifestation.

### **5. Evolution des points abordés précédemment**

- Gestion des poubelles : à partir de 2024, la taxation pourrait devenir incitative c'est-à-dire un prix proportionnel à la quantité de déchets produite par chaque foyer.  
Des incivilités sur les trottoirs de certaines rues restent constatées.
- En suite à la réunion plénière de 19 février 2022, il est fait appel aux conseillers pour participer à des groupes de travail :
  - Rédiger la Gazette des Conseils de quartier
  - Apprendre à trier les déchets
  - Créer une affiche et un visuel sur Orchies
  - Créer un marché couvert et un nouveau kiosque
  - Renouveler la Charte des Conseils de quartier
  - Gérer la propreté des rues : appel aux conseillers pour faire un relevé mensuel des déchets dans un secteur donné. Orchies adhère à l'association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) qui a mis en place des indicateurs afin de mettre en œuvre des mesures correctives.

### **6. Projets municipaux du Cœur de Ville en cours et à venir**

- Nouvelle salle de gymnastique Rue A Poutrain : en cours
- Médiathèque : les architectes ont été choisis
- Démolition des préfabriqués derrière la maison des associations rue J Roch ; les activités qui s'y déroulent devraient être transférées dans l'actuelle caserne des pompiers quand la nouvelle caserne sera achevée.
- A plus long terme démolition des préfabriqués des associations caritatives pour une réhabilitation des écoles.

## **7. Questions diverses**

### **Remarques de conseillers :**

- Certains conducteurs laissent leur voiture moteur en marche alors qu'ils sont à l'arrêt devant les commerces. Un conseiller propose de placer des panneaux indiquant un rappel à une bonne pratique anti gaspillage.
- Les jours de ramassage des encombrants, des personnes passent pour prendre ce qui les intéressent et laissent les encombrants dispersés sur le trottoir. Probablement, dans l'avenir, le ramassage des encombrants pourra se faire sur rendez-vous.
- Certains magasins d'Orchies laissent leurs enseignes commerciales allumées la nuit alors même que la loi prévoit une obligation de les éteindre entre 1 heure et 6 heures du matin.
- Quand la largeur de la chaussée le permet, certaines pistes cyclables pourraient être matérialisées avec des balises souples, comme dans certaines villes, pour habituer les conducteurs aux nouvelles pistes cyclables.
- Le carrefour rue L Rudent /rue de Fleurus /allée A Leroux reste une préoccupation des riverains.